

# Midi Libre

Bagnols / Gard rhodanien

Nîmes

Pont-Saint-Esprit



**Les Angles**  
**La fronde des assistantes sociales**

Page 14

## « Nos conditions de travail se dégradent ! »

### SOCIAL

Les assistantes sociales du centre médico-social des Angles se mobilisent contre la suppression d'un poste de remplacement en CDD.

Cécile Bodarwé  
cbodarwe@midilibre.com

La fronde gronde au centre médico-social des Angles. Mardi, assistantes sociales, personnel administratif et chef de service ont fait grève devant le bâtiment pour alerter sur les difficultés que leur équipe traverse. « Nos conditions de travail se dégradent et encore davantage avec la crise sanitaire » déplorent ces travailleurs sociaux dont le rayon d'action s'étend sur les cantons de Villeneuve-lès-Avignon et d'Aramon. La goutte qui a fait déborder le vase c'est l'annonce, début mai, que le CMS va perdre le 30 juin le poste de renfort, « un CDD qui compensait jusque-là le travail à temps partiel d'agents, selon un protocole sur les remplacements (1) signé après une grève il y a dix ans » explique Farine Le Sourne, assistante sociale et militante CGT. Une décision justifiée par la direction départementale qui souligne que « depuis janvier 2021, compte tenu de la diminution des temps partiels des agents titulaires de l'équipe du CMS, les conditions de ce renfort ne sont plus réunies. Le CDD n'a plus vocation à être reconduit », l'agent concerné va rejoindre un autre service à Roquemaure. Les assistantes sociales expliquent de leurs côtés que cette nouvelle situation « ne représente que

20 % du temps de travail du renfort, il reste 80 % qu'on perd... on ne va plus être assez nombreuses ! ». L'incompréhension est d'autant plus forte chez l'équipe du CMS des Angles que « le nombre de dossiers à traiter augmente sur un territoire étendu qui gagne des habitants ». Ces assistantes sociales ont conscience que « la totalité de la charge de travail de cette remplaçante va être reportée sur les autres alors qu'à neuf travailleurs sociaux on a déjà une charge de travail conséquente. Le secteur qu'elle couvrirait, Saint-Bonnet-du-Gard, Sernhac, où elle tient une permanence chaque semaine, et une partie de Villeneuve, ne le sera plus faute de moyen » regrettent-elles. « Les maires de Sernhac et Saint-Bonnet ont écrit une lettre pour nous soutenir ». Le chef de service social territorial Daniel Lemaire s'oppose également à la suppression de ce poste de remplacement car sans cela, il le prévoit, « quand il y aura une maladie, une mater-



L'équipe du CMS anglois a manifesté mardi devant les locaux. CB.

rité... On devra attendre plusieurs semaines avant d'avoir un remplaçant... Perdre ce poste met en danger l'équipe » et son fonctionnement. Comme Farine Le Sourne, Messaouda Merchi, Brigitte Aninat, Valérie Argenton et leurs collègues craignent que « les dossiers prennent encore plus de retard. Nous sommes polyvalentes, on travaille sur la petite enfance, les personnes âgées isolées, handicapées, les personnes dans la précarité... » rappellent-elles. « La crise sanitaire a fait beau-

coup de dégâts, il y a de plus en plus de personnes qui ont besoin de nous ». Alors quand elles entendent « le DGAS (directeur adjoint du développement social) parler d'objectifs, de chiffres, de process, de réorganisation... » elles ne parlent pas le même langage. « On a des missions sociales, on reçoit des gens, on se déplace dans des zones éloignées... on ne compte pas notre temps, ça ne se résume pas à des chiffres ! ». Leur direction départementale annonce que « l'augmentation de l'activité sur le territoire couvert par le CMS des Angles va être évaluée et intégrée le cas échéant dans les travaux en cours relatifs au renouvellement des schémas sociaux et médico-sociaux ».

> (1) Le protocole prévoit le principe de compenser et de couvrir le cumul de temps partiels totalisant au sein d'une équipe au moins un équivalent temps plein.

### « De nombreux enfants en danger »

**PROTECTION** Les assistantes sociales alertent sur le nombre important « de signalements d'enfants en danger, la direction nous parle de 60, mais les chiffres que les syndicats annoncent c'est plutôt 150... » estime Farine Le Sourne. « Il y a des dossiers très très lourds » à gérer. À l'approche des grandes vacances, les travailleuses sociales savent que comme chaque année de nouveaux signalements vont arriver, « des enfants en danger vont se retrouver dans leur famille pendant deux mois sans le cadre scolaire. Et là... on ne sait pas ce qui se passe ».